

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF355

présenté par
Mme Louwagie

à l'amendement n° CF|141 de M. Jean-Louis Bricout

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.